

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

PRODUIRE LA COMPTABILITE AU QUOTIDIEN

Initiation

Référence : P241101

Durée : 3 jours (21 heures)
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu : en présentiel

Public concerné :

Manageurs, dirigeants de TPE/PME, responsables comptables et financiers. Salariés, TNS, ...

Nombre de participants :

Maximum : 8

Méthodes Pédagogiques :

- Test de positionnement avant la formation
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations sous le contrôle du formateur
- Echanges et validations régulières tout au long de la formation
- Validation des acquis par un quiz.

Prérequis :

Connaître le vocabulaire métier associé

Besoins matériels / documentaires :

Salle avec moyen de projection

Intervenant :

Formateur expérimenté
minimum 5 ans d'expérience

Modalités et délais d'accès :

En amont de la contractualisation, un entretien permet d'analyser les besoins et un devis de formation est adressé au client.

Les dates sont déterminées entre le Client et le Prestataire.

L'action de formation peut débuter dans un délai de 2 mois après signature du devis.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Sanction : certificat de réalisation

Objectif professionnel :

S'initier aux principes comptables de base et aux écritures courantes

Objectifs opérationnels et évaluables :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

1. Identifier les mécanismes comptables fondamentaux
2. Pratiquer les enregistrements comptables courants
3. Produire les principales éditions comptables

Contenu :

1- Les principes comptables

- Comprendre ce qu'est le bilan et le compte de résultat
- Le plan comptable
- Le principe de la partie double : débit/crédit

2- Les étapes de l'enregistrement des opérations comptables

- Contrôle des pièces justificatives
- Imputation comptable
- Enregistrement de l'écriture comptable
- Contrôle de l'enregistrement
- Classement des pièces justificatives

3- Les écritures d'achat

- Fonctionnement du compte fournisseur
- Déductibilité de la TVA
- Comptabilisation des achats de biens, de services et d'immobilisation
- Comptabilisation des avoirs, remises et escomptes

4- Les écritures de ventes

- Fonctionnement du compte client
- Comptabilisation des ventes de biens ou de services
- Comptabilisation des avoirs, remises et escomptes

5- Les écritures de paiements fournisseurs

- Imputation des règlements
- Traitement des différences de règlement
- Suivi et lettrage des comptes fournisseurs

6- Les écritures de règlements clients

- Imputation des règlements
- Traitement des différences de règlement
- Suivi et lettrage des comptes clients

7- Les travaux comptables périodiques

- Les rapprochements bancaires
- La déclaration et la comptabilisation de TVA

8- Les documents comptables

- Le journal
- Le grand livre
- La balance
- Le compte de résultat
- Le bilan et annexes

VERIFICATION DES ACQUIS – Quiz

Indicateurs de résultats sur la thématique
Produire la comptabilité au quotidien :
Ils seront communiqués dès que
disponible

Conditions de réussite :

- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant la formation
- Ne pas s'absenter pendant la formation
- Les stagiaires doivent être acteur pendant la journée
- Mettre en application au plus vite les acquis dans l'entreprise après la formation
- Prendre des notes tout au long de la formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 75 33 10 83 033 auprès du préfet
de région de Nouvelle-Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat

Date :

Signature client avec cachet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), Anabioz peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.